

Le CHMP donne son feu vert pour un nouveau médicament contre la SEP

Abderrahim DERRAJI - 2018-01-16 04:40:20 - Vu sur pharmacie.ma

Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) a donné un avis favorable au groupe pharmaceutique Roche pour sa nouvelle spécialité «OCREVUS». Il s'agit de l'ocrelizumab, anticorps anti-CD20 indiqué dans la prise en charge de la sclérose en plaques (SEP) récurrente active et la sclérose en plaques primaire progressive de stade précoce. Selon les résultats de trois études phase III (Opera I, Opera II et Oratorio), cet anticorps réduit de moitié le nombre de "poussées". Cette nouvelle spécialité pharmaceutique, qui a été homologuée par la Food and Drug Administration (FDA) en mars 2017, permet de ralentir de manière significative la progression de la SEP versus interféron bêta-1a à haute dose (REBIF®). Cette amélioration a été obtenue pendant les deux ans de traitement contrôlé. Ce médicament permet également de ralentir de manière significative la progression de la maladie et de réduire les signes d'activité de la maladie au niveau cérébral sur une durée médiane de suivi de trois ans. La commission européenne devrait suivre l'avis du CHMP dans les deux mois.